

Réf: Dossier 191717

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « SYMBIOSE MEDICALE »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody, Riviera  
Faya Lot 45 Ilot 5 Rue Ephrata, Lot 45, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Jan. 2023, et enregistrés au CEPICI le 23 Fév 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SYMBIOSE MEDICALE »

Objet : ? La distribution et la promotion de :

- Matériels médico-chirurgicaux;
- Matériels et produits de laboratoires ;
- Matériels et produits dentaires ;
- Articles de pansement. Et pour la réalisation de

l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody, Riviera  
Faya Lot 45 Ilot 5 Rue Ephrata, Lot 45, Ilot 5

Dirigeant(s) M ACHEFFON JANEQUIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01395 du 16/03/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17008/GTCA/RC/2023 du 16/03/2023

